

plonger dans des embarras dont la pensée seule fait frémir.

Ces considérations sont celles qui m'ont induit à dire que nous devons repousser le bill qui est devant nous, parce que les parties ne sont pas justiciables de notre tribunal, même dans le cas où il serait vrai que nous existions comme tel.

*Suite et fin au prochain numéro.*

BULLETIN.

*Errata.—Bill d'Éducation.—Neuvaine.—Missions des chantiers.—Législation.—Jeune homme perdu.*

☞ M. Racine, Ptre., était de la société d'une seule messe et non de trois, comme on nous en avait informé par erreur.

—Dans le bulletin de notre dernier numéro, il s'est glissé deux erreurs de date. Dans la première colonne de la page 144 il faut lire : Mais aujourd'hui, le rapport de M. le Surintendant pour 1844, et non pour 1843, pareillement un peu plus bas, dans sa lettre, au lieu de : D'après l'état de l'éducation en ces endroits en 1842, lisez : en 1843.

Nous profitons de cette occasion pour faire observer que s'il paraît y avoir quelque contradiction entre le rapport de M. le Surintendant qui, d'après le recensement de 1844, ne fait monter le total de toutes les personnes qui reçoivent l'éducation dans le Bas-Canada, qu'à 57,634, tandis que sa lettre du 8 mars 1845, dit que le nombre des enfans fréquentant les écoles élémentaires en 1844 est bien près de 60,000 : c'est que le recensement sur lequel il avait basé le calcul de son rapport, fut fait au commencement de l'année 1844, avant les retours des commissaires, qu'il n'a reçus qu'au commencement de l'année 1845 ; tandis que le nombre énoncé dans sa lettre est fondé sur les retours des commissaires eux-mêmes, et que par conséquent un grand nombre d'écoles se sont établies dans l'intervalle de ces deux époques.

—Nous n'avons encore eu que peu de tems pour parcourir le bill d'éducation, tel qu'amendé par un comité spécial ; mais nous avons cru remarquer un grand nombre de modifications assez importantes. Par exemple, dans ce dernier, toute la régie des écoles est laissée aux commissaires ; le surintendant n'y a plus d'autre maîtrise que d'y donner des conseils. La taxe n'y est plus de stricte nécessité : il suffit qu'il soit prélevé dans chaque paroisse, par cotisation ou autrement, une somme égale à celle allouée sur le fonds des écoles. Les curés ou ministres sont commissaires de droit dans tous les townships et paroisses où les deux tiers de la population appartiennent à la même dénomination religieuse. Il n'y a plus de bureaux d'examineurs. Nous savons que plusieurs en seront contents. Nous ne prétendons pas les condamner ; mais il nous semble qu'en y maintenant toutefois les droits que doit y avoir la religion, ces bureaux auraient pu être très avantageux. Il est certain que si les instituteurs étaient obligés de prendre leurs diplômes comme les autres professions libérales, ce serait un moyen d'en faire un état honorable et une place enviée et digne de l'être, surtout en assurant à l'instituteur une existence honnête. Nous ne croyons point non plus qu'on puisse faire avancer beaucoup l'éducation sans s'assurer d'un nombre d'instituteurs, suffisamment qualifiés, au moins pour les écoles modèles. Si toutefois donc, on trouvait des inconvéniens à soumettre tous, maîtres et maîtresses, à l'obligation de subir un examen devant un bureau d'examineurs, pour pouvoir enseigner, il nous semble qu'on devrait au moins y soumettre, après une certaine époque fixée, tous les instituteurs d'écoles modèles. Quand cet examen n'aurait pour effet que de faire faire des efforts aux candidats pour se rendre capables et dignes de cette charge importante, ce serait déjà un grand avantage, mais nous croyons que ce serait encore, comme nous venons de le dire, le moyen de relever cet état dans l'opinion publique et concilier aux instituteurs une certaine respectabilité et une existence assurée.

—La Neuvaine de St. François-Xavier s'est terminée avant-hier, à l'église paroissiale, par la bénédiction papale donnée par M. le Supérieur du Séminaire de Montréal, et par le Salut du Très-Saint-Sacrement. La foule était considérable. La Neuvaine a été suivie aussi, tout le tems de sa durée, avec beaucoup d'édification et d'assiduité, par un grand concours de fidèles qui, deux fois par jour, se rendaient au temple, pour entendre les touchantes instructions du R. P. Hannipaux. Aussi les fruits de cette neuvaine ont-ils été des plus consolans.

—Nos lecteurs se rappellent que nous avons annoncé, il y a déjà quelque tems, le départ de deux missionnaires, les RR. PP. Durocher et Brunet qui, pour la première fois, allaient tenter une mission dans les chantiers au milieu des forêts du Canada. Quoique cette mission ne soit point encore terminée, cependant, après un voyage d'un mois, le long de la Gatineau et sur les Lacs qui l'avoisinent, nos deux missionnaires sont revenus à Bytown. Avant de repartir pour une nouvelle excursion sur la Grande-Rivière, ils ont donné un petit aperçu de leur premier essai, que les associés de la Propagation de la foi et les amis de la religion n'apprendront pas sans intérêt.

Si les deux intrépides missionnaires demandaient des peines et des fatigues, ils doivent être satisfaits, car ils ont été servis selon leur désir. On voit que plusieurs fois ils se sont trouvés, jusqu'au milieu de la nuit, dans l'eau, dans la neige, par le froid le plus piquant, égarés tantôt dans les bois, tantôt sur des lacs où le mauvais tems leur faisait perdre leur route. Sans avoir éprouvé d'accident absolument déplorable, il paraît pourtant que l'un d'eux, le R. P. Brunet, n'en aurait pas été tout-à-fait quitte pour les inquiétudes et les fatigues et qu'il aurait eu les doigts un peu gelés. Coucher sur la dure, être brûlé d'un côté pendant que l'autre gelait, était leurs nuits ordinaires et les moins pénibles. Il paraît pourtant que ces misères ne leur ont point fait perdre courage et qu'ils sont repartis avec encore plus d'ardeur que la première fois. Nous n'en sommes point surpris, le succès de leur première course a dû leur donner un nouveau courage. Toutefois, ce succès n'a pas encore été sans adresse, sans démarches et sans efforts de la part des missionnaires et sans quelque hésitation de la part de ces laborieux bûcherons. Il est à présumer pourtant, d'après le récit que nous en font les deux missionnaires, que cette hésitation devait venir plutôt d'une espèce de gêne que d'un manque de religion et de bonne volonté de leur part.

Quoiqu'il en soit, Dieu a béni la mission au-delà de toute espérance, comme on va le voir. Nous laissons parler les missionnaires.

« Nous avons commencé, disent-ils, par le lac Ste. Marie, autour duquel nous avons trouvé quatre chantiers, qui, d'abord, sont venus le dimanche à la chapelle, pas tous, il s'en faut, mais quelques-uns de chaque chantier, pour voir ce que c'était. Nous sommes allés ensuite les voir chez eux. C'est là que nous avons commencé à nous convaincre que si nous voulions faire du bien, il fallait voir chaque chantier dans sa cabane. Autrement, il n'y en a qu'un certain nombre, bien petit, de bonne volonté, qui se rendent à son devoir et viennent trouver les missionnaires. En étant convaincus nous avons pris notre parti. Pour ne point nuire à leur travaux, nous arrivons le soir dans un chantier. Lorsque la journée est finie, ils viennent prendre leur repas et leur repos, et se trouvent ainsi tous réunis. Après les premiers bonjours, nous leur parlons plus familièrement, nous leur apprenons des cantiques ; rien de plus propre à leur ouvrir le cœur. Lorsqu'on les a un peu égayés, on leur parle de leur fin dernière, du malheur du péché, de la confession. On leur fait la prière, un examen de conscience ; enfin, on les confesse tous, personne n'échappe. Le lendemain on leur dit la sainte messe. Dans chaque chantier, nous avons eu le bonheur d'en faire communier quelques-uns. Dans un chantier composé de quatorze personnes, huit ont communie. Dix ont eu le même bonheur dans un autre. Après, on les reçoit de la tempérance, du scapulaire, de l'archiconfrérie. Enfin, on se sépare à regret de ces bons enfans. Déjà nous sommes attachés à eux et eux à nous. Ils nous reconduisent en nous disant : revenez donc nous voir.

Voilà comme ces bons missionnaires savent se faire tout à tous, pour réconcilier des pécheurs avec leur Dieu. Aussi, le Seigneur paraît-il se plaire à bénir leurs efforts et leur courage. Car il paraît qu'aucun chantier qu'ils ont visités dans leur première course, ne s'est montré endurci et n'a refusé de profiter de la grâce qui lui était offerte. Cela est d'autant plus consolant que parmi les chantiers qui ont été visités, il y en a un qui passait pour le plus immoral. Point de prières et de marques de religion, les sacres, les blasphèmes, les paroles deshonnêtes et impies étaient leur pain de chaque jour et de chaque instant. Il y avait là un vieux voyageur qui tenait tous les autres. Depuis cinq ans, il avait toujours refusé de se confesser. Enfin, la mauvaise réputation de ce chantier était telle, que dans les autres, on disait aux missionnaires : c'est inutile que vous y alliez, vous n'y ferez rien. C'est égal, dit l'un d'eux, il faut que j'y aille. Il part donc. Arrivé tard